

Zeitschrift:	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber:	Revue de Théologie et de Philosophie
Band:	21 (1888)
Artikel:	Notice historique sur les catéchismes : qui ont été en usage dans l'église du pays de Vaud depuis les temps de la réformation
Autor:	Vuilleumier, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-379431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES CATÉCHISMES

QUI ONT ÉTÉ EN USAGE DANS L'ÉGLISE DU PAYS DE VAUD
DEPUIS LES TEMPS DE LA RÉFORMATION

PAR

H. VUILLEUMIER

SECOND FRAGMENT

VIII

Le Catéchisme d'Ostervald et son Abrégé.

Il est difficile d'imaginer un contraste plus complet que celui qui existe entre le catéchisme dont nous venons de nous entretenir¹ et celui qui doit faire le sujet de ce nouveau chapitre de notre étude. Rien ne fait mieux sentir l'évolution qui s'était accomplie dans les esprits depuis le dernier quart du XVII^e siècle.

I. On se rappelle qu'au commencement du XVIII^e siècle les formulaires catéchetiques officiellement en usage dans le Pays de Vaud étaient celui de Heidelberg, appelé le *Grand Catéchisme*, et le *Petit Catéchisme de Berne*. Dans les écoles on employait aussi l'*Abrégé* du *Catéchisme palatin* retouché par Leresche, et parfois l'*Explication* de Benoît.

¹ Le catéchisme de 1666 *touchant le sortilège*.

A ces manuels plus ou moins anciens étaient venus s'en ajouter quelques autres : l'*Instruction* que Charles Drelincourt († 1669) avait composée « en faveur de sa famille ; » les *Vérités et les devoirs* de Daniel de Superville (1706) avec l'*Abrégé à l'usage des plus petits enfants* (1708), les *Catéchismes familiers* de Bénédict Pictet (1713) et de Philippe Lenoir, ministre à Blain en Bretagne.

Plus tard, le Pays de Vaud lui-même en produisit quelques-uns, en particulier ceux d'Elie Bertrand, pasteur français à Berne¹, et de Louis de Bons, pasteur à Rolle et Mont-le-Grand².

Les *Instructions chrétiennes* du premier, publiées d'abord à Zurich 1753, puis à Lausanne 1756, sentaient par trop le « christianisme raisonnable » pour rencontrer beaucoup d'écho, quelqu'atténuation que fût d'ailleurs l'orthodoxie dominante. Elles en trouvèrent davantage en Allemagne, où elles eurent l'honneur d'être traduites par Zollikoffer, le célèbre prédicateur rationalisant de l'Eglise réformée de Leipzig³.

Quant au *Cours de religion* du pasteur de Rolle (Lausanne 1766, nouvelle édition en 2 volumes, 1774-1776), le succès, et un succès à bien des égards mérité, ne lui a pas fait défaut. Les réimpressions qu'on en a faites dans notre siècle, tant à Neuchâtel (6^e édition, 1805) qu'à Lausanne (1815), en font suf-

¹ Né à Orbe en 1713, il avait été de 1740 à 1744 ministre à Ballaigues (Vaud); de 1765 à 1768 il séjourna à Varsovie en qualité de conseiller intime du roi de Pologne, et passa les trente dernières années de sa vie à Neuchâtel et à Yverdon, où il est mort en 1797. Ecrivain très fécond, il s'est fait connaître surtout par des ouvrages de morale et d'histoire naturelle. Pendant son pasteurat à Berne (1744-1765) il publia plusieurs volumes de sermons, un *Recueil d'ordonnances ecclésiastiques* pour le Pays de Vaud et une traduction française de la *Confession helvétique*. Il existe sur lui une *Notice* de M. Roger de Guimps, 1855.

² Né en 1718, il fut pendant seize ans suffragant de son père à Motiers en Vully et durant quarante ans pasteur à Rolle, où il est mort en 1801. C'était en son temps un des membres les plus influents de la Classe de Morges. A la mort de Ruchat (1750) il avait concouru en même temps que Bertrand pour l'une des chaires de théologie de Lausanne. On a de lui, outre son *Cours de religion*, quatre volumes de sermons.

³ *Christliche Unterweisung*, Leipzig, 1767 ; 2^e édition revue et augmentée, 1779. Une 4^e édition de cette traduction allemande a encore paru en 1809.

fisamment foi. Cependant nous ne sachions pas qu'il soit entré dans l'usage public, et s'il a rendu d'utiles services, ç'a été aux catéchistes plus encore qu'aux catéchumènes.

De tous les catéchismes du XVIII^e siècle celui qui a fait la plus brillante fortune, c'est sans contredit le *Catéchisme ou Instruction dans la religion chrétienne*, par J.-F. Ostervald, pasteur de l'Eglise de Neuchâtel, et surtout son *Abrégé de l'Histoire sainte et du Catéchisme*. Avant la fin du siècle cet Abrégé, ou du moins une revision de cet Abrégé, avait supplanté les autres manuels dans la plupart des écoles du Pays de Vaud. Il était même monté, dans les catéchismes publics, à la place qui était censée n'appartenir qu'aux deux formulaires officiels. C'est là un fait qui n'est pas absolument inconnu. Mais ce qu'on ignore très généralement, c'est la voie par laquelle il s'est introduit et le patronage sous lequel il a réussi à conquérir cette position privilégiée. Bien des gens, d'ailleurs, confondent le grand *Catéchisme d'Ostervald* et son *Abrégé*, et semblent ne pas se douter de l'existence de plusieurs éditions fort différentes du dit Abrégé. Il vaut la peine de tirer tout cela au clair.

II. Parlons tout d'abord des origines de ce célèbre ouvrage, pour autant du moins qu'elles intéressent l'histoire de nos Eglises.

Les lettres d'Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, récemment publiées par M. E. de Budé¹, nous apprennent que l'idée de travailler à son catéchisme lui avait été suggérée à l'occasion de l'établissement dans sa ville natale d'une nouvelle école pour les jeunes enfants, à l'imitation de celles qu'érigéait à Londres, en faveur des classes pauvres, la Société anglaise pour la propagation de la doctrine chrétienne. « Comme on manque, écrivait-il à son ami de Genève, de livres propres pour les instruire (car nos catéchismes ne valent pas grand'chose), nous avons cru qu'il falloit pourvoir à cet inconvénient. » Il s'agissait « de donner un catéchisme fort simple, où l'on eut un Abregé de

¹ *Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à J.-A. T.*, tome II, Paris et Genève, 1887, p. 374 et suiv.

l’Histoire sainte, où l’on établit les fondemens de la Religion, et où, en parcourant le Symbole, le Decalogue, la Prière dominicale et la matière des Sacremens, on expliquât les principaux points soit de la Doctrine, soit de la Morale... » — « Ayez la bonté de me faire part de vos lumieres et de vos conseils. Je ne sai si je dois mettre ce catéchisme par *Demandes* et par *Réponses* ou autrement, et s’il ne seroit point à propos de faire deux catéchismes, l’un fort court et extremement familier, pour ceux qui commencent, l’autre un peu plus étendu, pour ceux qui sont plus avancés¹. »

Pour le moment, ce fut à ce dernier parti qu’Ostervald s’arrêta. Son *Grand Catéchisme* parut à Genève en 1702. Il était muni de l’approbation de la compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neuchâtel et Vallangin, et précédé d’une épître dédicatoire aux très illustres seigneurs et à tous les honorables membres de la Société pour la propagation de la foi, dont il a été question tout à l’heure.

Le dessein de l’auteur, il s’en explique dans la préface, n’était pas « de préférer son ouvrage à tant d’autres dont l’Eglise reçoit une singulière édification², beaucoup moins de le mettre au même rang que les catéchismes publics. » Les pasteurs devaient, aux termes de l’*Approbation* officielle, « s’en servir dans les instructions particulières qu’ils donnent aux catéchumènes qui se présentent pour être reçus à la communion, afin de leur donner une plus claire intelligence du catéchisme qui est expliqué publiquement dans nos Eglises. »

Le *Catéchisme de Heidelberg* qui avait remplacé depuis 1643, à Neuchâtel, celui de Calvin³, devait donc continuer à servir de texte dans les exercices publics. Le nouveau formulaire était simplement destiné à en faciliter l’intelligence aux catéchu-

¹ Lettre du 19 mars 1701, tome II, p. 392 sq.

² Aussi de ceux que dans l’intimité il déclarait « ne valoir pas grand’ chose ? » La charité, qui ne soupçonne point le mal, doit supposer qu’en s’exprimant de la sorte, Ostervald ne voulait parler de la valeur, — ou non-valeur, — de ces autres catéchismes qu’au point de vue de l’instruction des enfants et des simples.

³ Voy. E. Arnaud, *Notice historique sur les deux Catéchismes officiels de l’Eglise réformée de France, Calvin et Ostervald*, Paris, 1885, p. 8.

mènes ; il devait en quelque sorte lui servir de commentaire. Mais si c'est ainsi qu'on envisageait la chose à Neuchâtel, à Berne on la vit d'un tout autre œil. Le prétendu auxiliaire pourrait bien, soupçonnait-on, devenir avant longtemps, pour le *Catéchisme officiel*, un dangereux rival. Et alors, qu'advient-il de la *conformité* qui avait régné jusque-là entre les deux Eglises voisines ? Mais surtout, quel désordre n'en résulterait-il pas pour l'enseignement religieux dans ces Eglises du pays romand, où nombre de pasteurs n'étaient que trop disposés à accueillir des deux mains tout ce qui venait de Neuchâtel ou de Genève ? Il fallait donc y réfléchir à deux fois avant de permettre l'introduction du nouveau manuel.

Telles étaient les considérations qui avaient motivé le refus de laisser imprimer l'ouvrage du pasteur de Neuchâtel dans les terres de la république de Berne, et qui ensuite, lorsqu'il eut paru à Genève de l'aveu de la vénérable compagnie, engagèrent LL. EE. à nantir leur *convent* de la question de savoir si, oui ou non, ce catéchisme pouvait être autorisé comme livre d'enseignement.

Le *convent* chargea de cet examen deux de ses membres, savoir les professeurs de théologie, les mêmes qui, peu d'années auparavant déjà, avaient soumis à une sévère censure le premier ouvrage d'Osterval, son *Traité des sources de la corruption qui règne aujourd'hui parmi les chrétiens*¹. Leur mémoire critique, rédigé en latin pour être communiqué à la compagnie des pasteurs de Neuchâtel, est signé « Samuel Leman, p. t. Rector, » mais on a tout lieu de croire que celui qui avait tenu la plume était le professeur de théologie didactique J.-Rod. Rudolf, l'auteur de la *Catechesis palatina*². Le texte original de

¹ Voy. un résumé de cette censure dans le second des articles de A. Bauty sur *Osterval et sa théologie, Chrétien évangélique* de 1862, p. 646 sq.

² Né à Zofingue en 1646, il avait fait ses études à Berne. La distinction avec laquelle il subit un examen de concours pour la chaire de philosophie à Lausanne, lui valut un subside du gouvernement pour aller les perfectionner à l'étranger. Il mit trois ans à visiter Genève, Saumur, Paris, l'Allemagne et l'Angleterre. Après un an de ministère dans une paroisse rurale, il entra dans l'enseignement en 1676 et fut successivement professeur d'hébreu et de morale, de catéchèse, de théologie polémique, de

cette « censure bernoise » a été publié par Chauffepié, à l'article Ostervald de son *Nouveau dictionnaire historique et critique*¹.

Le jugement porté par les théologiens de LL. EE. est rempli d'égards pour la personne de l'auteur en cause, mais il est d'autant moins favorable à son œuvre. On ne voit pas, est-il dit en substance, comment le nouveau catéchisme peut servir à expliquer celui de Heidelberg, puisque, — comme il est aisément démontré, — il y a entre eux de grandes différences tant pour la méthode que pour le contenu même. La méthode adoptée par le pasteur de Neuchâtel est plutôt celle d'un traité de morale que d'un exposé systématique de la religion chrétienne. Quant à la matière, lorsqu'on met ce catéchisme en regard des livres symboliques et spécialement en regard du formulaire qu'il prétend expliquer, on y constate un triple déficit.

Et d'abord, certains dogmes sont passés sous silence. Ce sont ceux que les arminiens nient ou révoquent en doute, tels que la corruption totale des enfants d'Adam et leur complète incapacité pour le bien, la nécessité de la grâce régénératrice, le don de la foi et de la persévérence, l'imputation de la justice de Christ, l'union des croyants avec Christ comme condition indispensable pour avoir part à ses bienfaits, la prière au nom de Jésus, etc. (On remarquera que les censeurs n'ont pas cru devoir mentionner le dogme de la prédestination, sans doute parce que dans le *Catéchisme palatin* lui-même il est à peine indiqué et qu'il pouvait être pareillement sous-entendu dans celui d'Ostervald.)

théologie didactique. En 1716 il fut nommé doyen par le Conseil des Deux-cent. C'était la première fois qu'un professeur était élevé à cette dignité. Il mourut deux ans plus tard. Outre sa *Catechesis palatina*, rééditée à Franeker (1705) et traduite en allemand (1711) et en hollandais (1748), il avait publié une *Ethique* (1696), une *Theologia Christiana* (1714) et toute une série de *Disputations académiques*. Un volume de ses sermons a paru l'année de sa mort.

¹ On en trouvera une analyse très détaillée dans Alex. Schweizer, *Die protestantischen Centraldogmen*, tome II, p. 767 et suiv. Cette analyse a été traduite en français par M. Bauty, dans son troisième article, 1863, p. 37-39.

En second lieu, certaines explications sont insuffisantes, trop vagues, peu exactes, prêtant à l'équivoque et pouvant par conséquent servir d'abri à diverses hétéodoxies. C'est le cas, entre autres, des définitions qui sont données de la première origine de la religion chrétienne, de Christ en tant que Fils de Dieu, de la vraie foi et de ses éléments, de la justification, de l'usage de la loi sous l'Evangile, des sacrements.

Enfin, il y a dans le catéchisme des doctrines positivement contraires à celles qu'enseignent, avec celui de Heidelberg, tous les docteurs orthodoxes. Il prétend, par exemple, que la piété nous rend Dieu propice ; que l'assurance du pardon n'est pas un acte essentiel, constitutif de la foi, mais en est « un effet » venant après l'effet de l'obéissance aux commandements de Dieu ; que c'est par les bonnes œuvres seulement qu'on acquiert la certitude de posséder la vraie foi ; que le péché originel ne consiste qu'en une mauvaise disposition avec laquelle naissent tous les hommes ; qu'on ne peut promettre le salut à ceux qui ne se convertissent qu'à l'extrême de leur vie ; que dans la jeunesse on est mieux disposé pour travailler à son salut parce que le cœur n'est pas encore gâté ; que la rémission des péchés promise aux croyants qui se feraient baptiser ne concernait que les péchés commis avant leur vocation ; que la sainte cène n'est guère autre chose qu'un mémorial de la mort de Jésus-Christ et un gage de son retour, en même temps qu'une profession publique de la foi.

En résumé, sans vouloir accuser d'arminianisme l'auteur lui-même ni ses approbateurs, les critiques estimaient que son livre ne pouvait être employé sans danger, attendu qu'il serait facile aux arminiens et à d'autres novateurs d'insinuer sous ce couvert leurs opinions erronées. « En conséquence, concluaient-ils, nous prions nos supérieurs de décréter ce que réclame le salut de nos Eglises et de continuer à les préserver de nouveautés pernicieuses, elles qui jusqu'à ce jour étaient renommées au près et au loin pour leur attachement à la saine doctrine. »

Il est de mode, dans nos pays de langue française surtout, de traiter de fort haut cette *Censura Bernensis* et les « obs-

curs » théologiens qui y ont attaché leurs noms. Nous nous permettons de penser qu'il entre dans ce dédain une assez forte dose de prévention et même d'ignorance.

Obscur, il ne l'était pas de son vivant, et aujourd'hui encore il ne mérite pas d'être qualifié de la sorte, ce J.-Rod. Rudolf qu'un de ses adversaires, le piétiste François de Wattenwyl, ci-devant pasteur allemand à Vevey, appelait « l'homme le plus savant et le plus célèbre que depuis longtemps nous ayons eu à Berne. » Comme le dit très bien son dernier biographe¹ : « Il arrive trop souvent, quand il s'agit de certains personnages historiques, qu'on les juge presque exclusivement d'après la position qu'ils ont prise à l'égard des partis, des tendances, des courants d'idées de l'époque où ils furent appelés à jouer un rôle. On ne tient pas assez compte de l'ensemble de leur vie et de leur caractère personnel. Il en résulte qu'ils deviennent les objets d'une faveur ou d'une défaveur souvent imméritée, selon le jugement plus ou moins sommaire qu'on est habitué à porter sur la cause qu'ils ont cru devoir soutenir. » Le tort du théologien bernois, — si c'en est un, — c'est d'avoir été en Suisse un des derniers représentants authentiques de l'orthodoxie réformée et de s'en être constitué le défenseur contre les deux nouvelles écoles qui commençaient à lui disputer le pouvoir, le piétisme indigène et allemand et le latitudinarisme de provenance anglo-française. Au moins faudrait-il être assez équitable pour ne pas voir en lui un zélote aveugle et borné, un homme qui n'aurait agi que par intérêt, pour obéir aux exigences de sa position, sans être personnellement convaincu de la valeur et du bon droit du système traditionnel.

Que dans la « censure » qu'il a faite du *Catéchisme d'Osterwald* tout ne soit pas également fort, qu'on puisse y relever des subtilités qui sentent l'école, cela n'est pas douteux. Nous dirons plus : on regrette qu'il n'ait su voir que matière à critique dans l'ouvrage soumis à son examen. Assurément il ne pouvait être question pour lui de reconnaître la légitimité, au moins relative, du mouvement de réaction antidogmatique

¹ F. Trechsel : *J.-Rud. Rudolf, Professor und Dekan. Ein Theologenbild der alten Schule.* Taschenbuch de Berne pour 1882, p. 1-98.

qu'inaugurait ce nouveau manuel d'instruction religieuse. C'eût été trop exiger de lui, bien que lui aussi, — ses écrits sont là pour le prouver, — ne se fit pas faute d'insister sur le côté pratique de la religion et de la théologie. Mais étant même donné le point de vue auquel il devait se placer, il y avait, semble-t-il, dans le catéchisme neuchâtelois quelques innovations méritant « un bon point, » quand ce ne serait que l'idée de faire précéder le catéchisme proprement dit d'un abrégé de l'histoire sainte.

Et cependant, telle qu'elle est, la *Censure bernoise* demeure un document remarquable en son genre. Ainsi en a jugé un homme éminemment compétent, un historien que personne n'accusera d'être inféodé à une théologie rétrograde ou illibérale. « On est aujourd'hui en état, disait en 1856 Alexandre Schweizer¹, d'apprécier ce document d'une manière plus équitable qu'il n'a été d'usage de le faire voici plus de cent ans. Le jugement qu'il formule n'est rien moins qu'arbitraire. On ne peut pas dire qu'il respire l'animosité ou la seule soif de domination. Au contraire, il est parfaitement motivé en ce qu'il caractérise la tendance d'Ostervald, mise en regard de l'orthodoxie, comme étant une déviation positive et comme constituant une nouveauté. Il n'est pas douteux que sous ce rapport les théologiens bernois ont vu beaucoup plus clair que les défenseurs d'Ostervald et peut-être qu'Ostervald lui-même. »

Du reste, — on peut bien le dire sans manquer de respect à sa mémoire et sans rien ôter à ses incontestables mérites, — ce n'est pas seulement de l'orthodoxie scholastique du XVII^e siècle qu'Ostervald a dévié. C'est de celle des réformateurs eux-mêmes. Avec feu M. Bauty², il est permis de se demander s'il a « jamais bien saisi l'orthodoxie, » en particulier s'il a compris le vrai sens, le sens profond de l'*articulus stantis aut cadentis ecclesiae*, celui de la justification par la foi. A force de réagir contre le dogmatisme régnant, à force de vouloir rendre intelligible ce qu'il appelle « les vérités et les devoirs

¹ Ouvr. cité, p. 771 sq.

² Voy. surtout son cinquième et dernier article, *Chrétien évangélique*, mars 1863.

de la religion, » — « tourner ses instructions du côté de la pratique de la sainteté, » inspirer « des sentiments de dévotion » et « faciliter la pratique de la piété, » il lui est arrivé, plus qu'il ne s'en est rendu compte, de déplacer le centre de gravité de la doctrine évangélique. Le fait que des prélates catholiques goûtaient si fort ses ouvrages, y compris le catéchisme, — ce fait qu'on cite avec tant de complaisance comme si c'était là un de ses titres de gloire ! — nous a toujours paru singulièrement significatif. Le jugement impliqué dans cette approbation ne vient-il pas corroborer à sa manière le jugement explicite de ces « supralapsaires » bernois tant décriés¹? Mais revenons à l'histoire.

Le clergé neuchâtelois, mis en demeure de se prononcer, répondit par l'organe du doyen Tribolet, l'*alter ego* d'Ostervald. Cette réponse, taxée de « triomphante » par les panégyristes de ce dernier², n'était pas faite pour produire grand effet : elle était trop visiblement inspirée par le dessein d'atténuer, d'émuosser les divergences qui pouvaient exister entre les deux théologies.

On ne dut pas être beaucoup plus satisfait, à Berne, des avis venus de Bâle et de Zurich, dont les académies avaient été officiellement consultées. Ostervald, disaient ces confédérés, ne s'exprimait sans doute pas partout dans les termes auxquels les théologiens réformés étaient accoutumés. Toutefois ses expressions pouvaient s'entendre dans un sens favorable. Et comme il s'était lui-même expliqué vis-à-vis d'eux sur quelques-uns des principaux points, ils estimaient qu'il valait mieux ne pas faire de bruit de cette affaire. Pareil avis se comprenait de la part de la Faculté de Bâle où siègeait le conciliant

¹ « Je ne crois pas, écrivait Ostervald à Turrettini en 1699, en parlant des ecclésiastiques de Berne, qu'il fut de la sagesse de se commettre avec des théologiens qui sont coccéiens ou supralapsaires. Ce sont gens à qui on déplaist seurement, dès qu'on ne suit pas leurs hypothèses, et avec qui il est inutile de raisonner. » *Lettres inédites*, t. II, p. 378.

² Voy. entre autres les *Particularitez concernant la vie et la mort de M. J.-Fréd. Ostervald*, publiées dans le *Journal helvétique* de Neuchâtel, 1747, et réimprimées la même année dans le *Museum helveticum* de Zurich, p. 296.

Werenfels, l'ami de Turrettini et d'Ostervald. Il étonne davantage venant des théologiens des bords de la Limmat, dont l'orthodoxie ne le cédait en rien à celle du clergé de Berne. La chose s'explique en partie par les relations personnelles qu'Ostervald entretenait avec quelques-uns des docteurs et « chanoines » de Zurich. (Il leur fit visite l'année suivante en allant conduire dans cette ville l'un de ses fils, le futur pasteur de l'Eglise française de Bâle.) D'ailleurs, ce catéchisme écrit en français à l'usage des catéchumènes de Neuchâtel ne les touchait en somme qu'assez indirectement. Leur Eglise ne comprenait pas, comme celle de Berne, une importante province de langue française, ouverte à l'influence directe de Genève et de Neuchâtel.

« L'affaire n'eut pas de suite. » C'est en ces termes qu'on a coutume d'en finir avec l'épisode de la *Censure bernoise*. Cette phrase sacramentelle est exacte en ce sens que la dite censure n'empêcha pas le livre du pasteur neuchâtelois de faire son chemin dans le monde. Elle n'est pas exacte en ce qui concerne les Eglises dépendant du gouvernement de LL. EE. de Berne. En effet, conformément aux conclusions du *convent*, celles-ci se hâtèrent de « décréter ce que réclamait le salut de leurs Eglises. » Avant la fin de l'an 1702 les doyens des cinq Classes du Pays de Vaud, de même que ceux des Classes allemandes, recevaient certain mandat souverain dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Ce mandat rappelait à qui de droit que le *Catéchisme de Heidelberg* et le *Petit Catéchisme de Berne* étaient les seuls formulaires autorisés. L'usage exclusif de ces manuels était de rigueur, et cela « en vue de l'uniformité. »

On remarquera que la lettre de LL. EE. ne disait mot de l'ouvrage d'Ostervald, mais... à bon entendeur salut! Les ministres savaient à quoi s'en tenir. Rien ne les empêchait de se procurer le nouveau catéchisme et de le lire pour leur instruction ou leur édification personnelle. La plupart sans doute n'auront pas manqué de le faire. Mais il ne pouvait être question de l'introduire à l'école, bien moins encore au catéchisme public. Il n'était pas même prudent de le suivre dans ces leçons particulières qu'on a appelées plus tard le *catéchisme de la*

cure, et qui ne faisaient du reste que commencer, alors, à entrer dans nos mœurs ecclésiastiques. Il fallut s'en tenir, au moins pour le moment, aux formulaires en usage. Aussi l'un des premiers effets du garde-à-vous souverain fut-il d'arrêter net les travaux d'une commission que la Classe de Morges avait nommée peu de mois auparavant « pour répondre à l'intention de LL. EE. ; » commission chargée de composer un manuel qui pût servir de guide dans les *catéchismes particuliers* institués par les « Loix de réformation » récemment octroyées à cette Classe¹.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que ces mesures défensives contre le *Catéchisme de Neuchâtel* aient nui à la considération dont, à Berne même, était entourée la personne de son auteur. Si l'on n'y goûtait pas sa théologie, on savait apprécier sa piété et son zèle. Il se fit avec le temps un rapprochement entre lui et ses censeurs. Le jour vint où Ostervald cessa de croire « qu'il fût de la sagesse de ne pas se commettre » avec ces gens-là. En 1716 il se rendit lui-même à Berne en compagnie de son ami Werenfels. « Ils virent MM. les professeurs Rodolphe et Malacrida et les autres Savans de l'illustre Académie de cette Ville-là, avec qui ils avoient été en dissentions sur quelques Matières théologiques. Ils les édifièrent pleinement. On leur fit beaucoup d'honêtetés et on leur rendit les honneurs qui leur étoient dûs. M. Ostervald prêcha dans l'Eglise Françoise, où il eut un Auditoire des plus nombreux et des plus illustres, de qui il remporta cette aprobation distinctive qu'on étoit forcé de lui accorder². » Le *convent*, dans une lettre qu'il lui adressa l'année suivante, lui témoignait encore sa joie et sa reconnaissance au sujet de cette visite et se déclarait même prêt à prendre son parti contre Naudé, le farouche cal-

¹ *Act. class. Morg.*, année 1702, spécialement ceux du 15 août. C'est donc en ce temps-là, et dans la Classe de Morges, que furent introduits les premiers catéchismes particuliers pour l'instruction des catéchumènes. La même institution ne tarda pas à se répandre dans les autres Classes, à commencer par celle d'Yverdon. Le membre le plus en vue de la commission mentionnée dans le texte était le ministre réfugié Sagnol de la Croix, pasteur à Morges.

² Voy. les *Particularitez* ci-dessus citées, p. 302.

viniste de Berlin qui avait vivement attaqué Ostervald, lui reprochant de favoriser le socinianisme¹.

Il y a plus. Quand les Classes du Pays de Vaud insistèrent pour obtenir l'autorisation, déjà sollicitée par le Synode de Lausanne de 1712, d'introduire dans leurs Eglises quelques-unes des réformes dont l'Eglise de Neuchâtel avait donné l'exemple grâce à l'initiative d'Ostervald, les seigneurs de Berne y acquiescèrent, — toujours, il est vrai, en s'inspirant de la maxime *chi va piano va sano*². Il en fut ainsi de la réception solennelle des catéchumènes « à la face de l'Eglise ; » de l'institution du « service divin » de semaine, avec prières, chant et lecture biblique ; de la nouvelle liturgie, introduite en 1725, dont quelques-unes des plus belles prières sont empruntées, en tout ou en partie, à celle de Neuchâtel³. Et quel ne fut pas, en ce pays comme ailleurs, le succès des *Réflexions* d'Ostervald sur tous les chapitres de la Bible, et celui de sa revision biblique de 1744 !

Quelques années encore, et le catéchisme lui-même s'imprimait et se réimprimait sur terre bernoise. Nous avons sous les yeux une édition qui a vu le jour à Lausanne, chez Jean Zimmerli, en 1749, avec privilège de LL. EE. de Berne. C'est une reproduction de la « nouvelle édition revue et corrigée par l'auteur, » qui avait paru à Neuchâtel, chez Abraham Boye et Cie, en 1747, l'année même de la mort d'Ostervald.

On ne nous en voudra pas de nous être étendu pareillement sur un sujet en partie déjà connu. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'il est traité en détail du point de vue bernois et, — ce qui revient ici au même, — vaudois.

¹ Trechsel, biographie de Rudolf, p. 28.

² Notons en passant que ce mémorable Synode de 1712 (aux membres duquel J.-P. de Crousaz dédia sa *Logique*) n'existe pas pour nos historiens. On continue imperturbablement à répéter sur la foi de Ruchat qu'il n'y a plus eu de Synodes depuis 1653. On n'oublie qu'une chose, c'est que Ruchat écrivait cela en 1707.

³ C'est aussi vers cette époque que LL. EE. permirent la substitution des psaumes de Conrart, retouchés par les pasteurs de Genève, à la vieille version démodée de Marot et de Bèze, ainsi que l'usage aux fêtes chrétiennes des cantiques de Bénédict Pictet.

III. Au moment de rédiger son catéchisme, Ostervald avait hésité sur la voie qu'il devait suivre. N'en rédigerait-il qu'un seul, ou bien ne serait-il pas à propos d'en faire deux, l'un pour les commençants, l'autre pour ceux qui sont plus avancés ? Réflexion faite, il s'était décidé à en composer un seul, destiné aux catéchumènes, mais pouvant servir aussi aux chrétiens adultes.

L'expérience prouva que ce cours de religion de deux cent cinquante à trois cents pages, selon les éditions, était trop étendu pour l'usage ordinaire. Il était bien difficile de le faire apprendre par cœur d'un bout à l'autre. On pouvait sans doute distinguer par un astérisque les demandes les plus importantes. Mais ne valait-il pas mieux les extraire pour en faire un catéchisme abrégé ? A la demande de la vénérable Compagnie de Genève, et avec l'approbation de la Classe des pasteurs de Neuchâtel, Ostervald se mit lui-même à l'œuvre. Son *Abrégé de l'histoire sainte et du catéchisme* fut imprimé à Genève en 1734 et peu après réédité à Neuchâtel¹.

Cet *Abrégé*, « dans lequel l'auteur a dû sacrifier à la concision la plénitude de sa pensée², et où par conséquent les déficits de sa théologie n'ont fait que s'accentuer, est aujourd'hui beaucoup plus connu que le *Grand Catéchisme*. Dès son apparition il reléguera ce dernier dans l'ombre.

A Genève, où il était patronné par la nouvelle *Société pour l'instruction religieuse de la jeunesse*, il remplaça entre les mains des catéchumènes le *Catéchisme de Calvin*. A Neuchâtel il fut substitué au *Catéchisme de Heidelberg* dans les exercices publics. En France même, dans l'église du Désert, le Synode général de 1744 ordonnait de s'en servir « comme étant le plus clair et le plus méthodique³. » Il fut moins prompt à pénétrer dans le Pays de Vaud, mais on ne pouvait s'y soustraire à la longue au mouvement général. Par sa tendance intellectualiste et moralisante, ce livre était trop dans l'esprit du siècle et il

¹ On estime à plus de 300 000 le nombre des exemplaires qui en furent tirés à Neuchâtel depuis 1734 jusqu'à nos jours. Arnaud, *Notice*, p. 13.

² Henriod, dans l'article Ostervald de la *Galerie suisse*, t. I, p. 509.

³ Arnaud, *Notice historique* déjà citée, p. 9 et 13.

« s'accordait trop bien, par son vague et son défaut de fermeté et de précision, avec le caractère national¹, » pour n'avoir pas toutes chances de s'y implanter tôt ou tard à côté des catéchismes consacrés par l'usage et les lois.

On prétend, — c'est presque un axiome reçu, — que *l'Abrégé d'Ostervald* s'est « glissé » subrepticement parmi nous, qu'il s'est « insinué » comme par contrebande². Cela n'est vrai que si l'on veut dire par là qu'il est entré dans l'usage peu à peu et sans ordre supérieur. Mais la voie par laquelle il s'est introduit n'avait en soi rien d'illégal. Cette voie n'était autre que celle de l'instruction religieuse, donnée à l'école par le régent, puis à la cure par le ministre. Or les ordonnances souveraines, nous l'avons dit précédemment, permettaient déjà vers 1725 d'employer dans les écoles, à côté des catéchismes officiels, « quelque autre catéchisme approuvé, » — approuvé par ceux à qui incombaient la surveillance de l'instruction primaire, c'est-à-dire en dernière analyse par les corps ecclésiastiques. Et pour ce qui est des catéchismes particuliers, le gouvernement n'avait jamais édicté des règles positives touchant la méthode à suivre ou le formulaire à employer. Les mandats en faveur des deux *Catéchismes de Berne* ne visaient expressément que les exercices publics, les catéchismes qui se faisaient au temple, à l'intention des adultes tout autant qu'en vue de la jeunesse. Dans ces conditions et ces limites, *l'Abrégé d'Ostervald* n'était pas plus article de contrebande que ne l'avaient été avant lui les catéchismes de Drelincourt, de Superville et de B. Pictet. Les pas-

¹ Bauty, *Chrétien évangélique* 1863, p. 165. Signalons à ce propos la remarquable étude qu'a faite du caractère vaudois M. le pasteur Wursten, de la Tour-de-Peilz, et qui a paru dans le *Semeur vaudois* de février et de mars 1888.

² C'était un des grands reproches que lui faisaient les hommes du Réveil. Mais la même assertion se retrouve ailleurs, par exemple dans Gindroz, ouvr. cité, p. 240, et dans l'intéressant *Coup d'œil sur l'histoire de la Classe de Payerne et Moudon*, publié par M. le pasteur Ch. Archinard dans le journal *Les deux patries*, année 1864. On y lit p. 372 ce qui suit : « Le Catéchisme d'Ostervald s'est introduit passablement à la sourdine. Il ressemble à certaines familles bien connues, qui sont devenues bourgeois des communes où elles résidaient, par suite d'une trop longue tolérance des autorités municipales. »

teurs pouvaient donc, s'ils jugeaient la chose utile, l'introduire en bonne conscience dans les écoles et dans leurs cours particuliers de religion. Il est vrai qu'une fois ce pas fait, la tentation était grande d'en faire un second, et de prendre ce même *Abrégé* pour texte des catéchèses publiques.

En fait, il ne paraît pas que le *Petit Catéchisme d'Ostervald* se soit répandu dans le Pays de Vaud bien avant le milieu du XVIII^e siècle. On n'en rencontre d'abord que quelques traces isolées. Ainsi, nous savons de bonne source qu'on en faisait usage dès environ 1740 dans les *Ecole de charité* de Lausanne¹. D'un autre côté, nous apprenons que, parmi les objets déposés dans la boîte de plomb qui fut enfermée en 1754 dans les soubassements du nouveau temple d'Yverdon, se trouvait un *Catéchisme d'Ostervald* « à l'usage des écoles de cette ville²; » ce qui suppose qu'il s'était fait à Yverdon une édition spéciale de l'*Abrégé*, et que ce dernier y était depuis plus ou moins longtemps en usage.

Cependant la forme sous laquelle, à partir de 1750, il a été le plus généralement connu et employé dans les écoles, les familles, les églises de notre pays, n'était pas sa forme première et authentique³. Depuis la mort de son auteur, il eut en effet l'infortune d'être, en divers lieux et de diverses façons, revu, retouché, corrigé et gâté. Nous n'avons pas à nous occuper des remaniements qu'on lui fit subir à Genève, en France, à Neuchâtel même⁴. Ce qui nous intéresse ici, c'est la revision vaudoise, connue sous le titre d'*Abrégé de l'histoire sainte et du catéchisme*, par J.-F. Ostervald, *retouché et augmenté pour l'usage des Ecoles de charité de Lausanne*.

¹ Voy. les *Etats* de ces écoles dont il sera parlé plus amplement ci-après.

² Crottet, *Annales d'Yverdon*, p. 458.

³ Le véritable *Abrégé* est fort peu connu parmi nous, bien qu'il ait été réimprimé à Lausanne, chez Corbaz et Robellaz, en 1845; chez Corbaz et Rouillier fils en 1862.

⁴ V. Arnaud, *Notice*, passim, en particulier p. 10, 14, 16, 35.

IX

L' Abrégé d'Ostervald revu par Polier.

I. Les *Ecoles de charité* avaient été fondées en 1726 dans le but de suppléer à l'insuffisance des écoles publiques, auxquelles les enfants des habitants non-bourgeois n'avaient d'ailleurs que difficilement accès. On sentait le besoin de « tirer les enfans du pauvre peuple de l'état d'ignorance crasse et de misère, en leur inspirant de bonne heure, avec la crainte du Seigneur, le goût de l'industrie et du travail¹. »

Les fondateurs de cet établissement charitable s'étaient inspirés de l'exemple et des principes de la Société anglaise pour la propagation de la foi, à laquelle deux d'entre eux, le professeur Georges Polier et l'ex-ministre Théodore Crinoz de Bionnens, avaient eu l'honneur d'être associés². Ils vouèrent une attention particulière à l'enseignement religieux, fort négligé dans les « petites écoles » de la ville, dont les régents, « peu ou point capables, n'enseignaient aux enfans qu'à apprendre quelques prières et le catéchisme par mémoire, sans leur donner aucune intelligence des choses, ni aucun goût des vérités et des devoirs de la religion³. » Par l'enseignement tel qu'il se donnait sous *leur* direction, ils avaient à cœur de faire sentir « combien sont préférables des instructions raisonnées qui forment le jugement, à celles qui se gravent seulement dans la mémoire. Les unes persuadent, touchent, sont ineffaçables ; les autres n'entrent presque pas dans l'esprit et n'impriment aucun sentiment de piété dans le cœur⁴. » C'est aussi en vue de « répandre parmi le peuple le goût d'une éducation si chrétienne » et de concourir ainsi à l'édification générale, que la Société charitable résolut dès 1728 de faire recevoir ses catéchumènes à la face de l'Eglise, après un examen public

¹ Avertissement en tête du tome I des *Relations des Ecoles de charité*.

² Nous aurons à revenir tout à l'heure sur le premier de ces hommes de bien. Quant au second, voy. l'étude que nous lui avons consacrée dans la *Revue de théol. et de phil.* de 1887, en particulier p. 116 et suiv., 492 et suiv.

³ *Requête adressée à LL. EE.* par les fondateurs de la Société charitable.

⁴ *Etat des Ecoles de charité*, 1735-1736.

dans lequel tout le cours de religion était passé en revue. « C'a été la première réception publique de catéchumènes qui se soit faite à Lausanne... Toutes les personnes pieuses virent avec plaisir établir une cérémonie si propre à rappeler les devoirs de la religion au cœur de tous les chrétiens¹. »

Pour assurer à leurs écoles le bienfait d'une instruction religieuse intelligente et suivie, les directeurs y avaient attaché des catéchistes, dont le premier fut un fils de réfugiés, le ministre Rivalier. C'est lui sans doute, avec l'assentiment de ses supérieurs, qui introduisit l'*Abrége d'Ostervald*, « comme étant des plus convenable à l'état de ces écoles; tant pour l'*Histoire sainte* qui y est plus détaillée que dans aucun autre, que pour les vérités et les devoirs de la religion chrétienne, qui y sont exposés avec une simplicité et une clarté peu communes². » Soit ces catéchistes, soit les « directeurs ecclésiastiques » n'hésitèrent même pas à prendre ce manuel pour guide dans les catéchismes *publics* qui se faisaient pour les élèves des Ecoles de charité dans un des temples de la ville.

Cependant, après une expérience de plusieurs années, ils crurent « apercevoir dans cet *Abrégué* divers endroits qui demandoient d'être encore plus étendus ou exprimés plus clairement, pour être compris par des esprits aussi bornés que le sont pour l'ordinaire les enfans du menu peuple, qui n'ont eu aucun principe d'éducation et qui manquent souvent d'idées sur les choses les plus communes. » Une *nouvelle édition* parut nécessaire, édition dans laquelle on complèterait l'œuvre originale « par quelques additions de passages formels de l'Ecriture sainte, par quelques nouvelles demandes et réponses, aussi bien que par quelques éclaircissements et notes qui servissent de guides aux maîtres et maîtresses d'école, et qui missent les enfans en état de connaître mieux leur religion. »

¹ *Etat des Ecoles de charité*, exercice de 1727-1728. Pour les catéchumènes de la ville, la réception publique ne fut introduite qu'en 1745, alors que dans le reste du pays elle était déjà généralement pratiquée depuis un temps plus ou moins long. (Actes de la compagnie pastorale de Lausanne.)

² *Etat des Ecoles de charité*, exercice de 1749-1750.

Ce projet, dont l'exécution était confiée au président ecclésiastique des écoles, reçut l'approbation de l'auteur même de l'*Abrégué*, qu'on avait eu soin de consulter tout d'abord. Mais Ostervald ne vécut pas assez pour voir le résultat du travail de révision. Diverses circonstances ayant entravé le réviseur, ce ne fut qu'en 1749, — deux ans après la mort du vénérable doyen de Neuchâtel, — qu'il se trouva en mesure de présenter son travail à la direction des Ecoles de charité. Le manuscrit passa par les mains des deux professeurs de théologie (Ruchat et J.-Alph. Rosset), censeurs établis par LL. EE. pour examiner les livres de piété, et par celles des autres directeurs ecclésiastiques (Pavillard, pasteur à Lausanne, P. Bouruet, ministre aux Croisettes, et L. Porta, ministre impositionnaire). Enfin, après avoir été « mis au net tel qu'on pouvoit le souhaiter, » il fut livré à l'impression et parut en mai 1750, chez J. Zimmerli, à Lausanne¹.

L'auteur de cet *Abrégué* retouché et augmenté, « utile aux plus avancés comme aux plus faibles, » était le professeur *George Polier*, qui enseignait depuis près d'un demi-siècle l'hébreu et la catéchèse à l'Académie de Lausanne².

Polier était un des vétérans du « libéralisme » de ce temps-là ; de la nuance de Turrettini plus encore que de celle d'Ostervald, et peut-être plus avancé que l'un et l'autre. Lors des troubles occasionnés par la signature du *Consensus* (1715-1723) il avait acquis une certaine célébrité. Il fut parmi les professeurs le dernier à se soumettre aux exigences souveraines et ne le fit que lorsqu'il crut pouvoir le faire la conscience sauve. Sa per-

¹ Ces détails sont tirés des *Etats des Ecoles de charité*, spécialement de celui de 1749-1750, et du *Rapport quinquennal* de 1747-1752. On voit combien il est peu exact de dire que le *Catéchisme d'Ostervald* n'a été abrégé qu'après son adaptation à l'usage des Ecoles de charité (Gindroz, ouvr. cité, p. 419).

² Il ne se nomme pas sur le titre de l'ouvrage, mais il est désigné expressément comme étant l'auteur de la révision dans le *Rapport quinquennal* de 1752-1757, dans l'*Eloge funèbre* qui lui est consacré dans l'*Etat* de 1759-1760 par son collègue dans la présidence, Gabriel Seigneux de Correvon, trésorier de la ville de Lausanne, ainsi que dans l'*Avis* qui est en tête de l'édition de 1767.

sistance à exiger des « explications » et à formuler des réserves avait même failli lui coûter sa chaire. Ses fonctions académiques l'appelaient à expliquer les textes de l'Ancien Testament et en même temps, — grâce à un accouplement dont les Académies de Berne et de Lausanne avaient la spécialité, — à donner en latin, d'après le *Catéchisme de Heidelberg*, un cours supérieur de religion servant de préparation aux cours de théologie polémique et didactique. Au dire d'un de ses disciples, son exégèse était judicieuse, son enseignement se distinguait par le bon sens et la modération des sentiments. Il n'était orthodoxe « qu'autant que de raison, » c'est-à-dire qu'en somme il l'était assez peu.

Mais il en était de Polier comme de beaucoup de théologiens de l'époque : son christianisme personnel valait mieux que sa théologie, sa foi mieux que sa dogmatique et son apologétique. Si la réaction contre une orthodoxie morte l'entraînait à attribuer aux œuvres des « gens de bien » une vertu, pour ne pas dire un mérite, qui s'accordait assez mal avec l'affirmation simultanée du salut par grâce, du moins faut-il lui rendre cette justice qu'il ne se bornait pas, comme tant d'autres, à *précher* la nécessité d'un christianisme pratique, d'une foi fertile en bonnes œuvres, mais qu'il en donna l'exemple jusqu'à sa blanche vieillesse. Il est vrai que (sa révision de l'*Abrégé d'Ostervald* mise à part) les « œuvres » sorties de sa plume dorment depuis longtemps dans un profond oubli, bien que l'une d'elles, le *Nouveau Testament mis en catéchisme*, ait paru jadis assez « bonne » pour être traduite tant en Angleterre qu'en Hollande, et que de nombreuses éditions en aient été envoyées dans les colonies. Ce qui ne sera jamais oublié, c'est le dévouement admirable, la sollicitude vraiment paternelle avec lesquels, pendant les trente dernières années de sa vie, il s'est occupé des Ecoles de charité de sa ville natale et surtout du Séminaire français où se formaient les héroïques pasteurs du Désert. En 1759, ce bon et fidèle serviteur, ce chrétien pratiquant, s'en est allé en paix, après avoir atteint comme Ostervald l'âge de quatre-vingt-quatre ans¹.

¹ Il n'existe sur le professeur Georges Polier, second de ce nom, que de

Il était nécessaire de dresser exactement l'acte d'origine de l'*Abrégé retouché et augmenté*, et de le faire d'une manière quelque peu circonstanciée ; car, — chose incroyable mais positive, — sa vraie origine est demeurée à peu près inconnue dans le pays même qui l'a vu naître, au sein de l'Eglise qui pendant un siècle entier a confié à ce guide l'instruction religieuse de ses enfants¹.

II. On a souvent, et parfois amèrement, critiqué cet *Abrégé* au double point de vue de la forme et du fond. Un auteur, dont le nom nous est inconnu, lui a fait subir, quant à la doctrine, un examen sévère, tout en s'efforçant d'être équitable². Les défenseurs d'Ostervald, en particulier ses compatriotes, insistent avec raison sur le tort qu'on a communément de rendre l'auteur de l'*Abrégé primitif* responsable de tous les défauts qu'on relève dans l'*Abrégé de Lausanne*³. Mais ce qu'on n'a jamais fait, à notre connaissance du moins, c'est d'indiquer clairement en quoi le second diffère du premier. On est resté dans les généralités, au lieu de mettre le doigt sur les *retouches* qui ont altéré l'œuvre originale d'Ostervald et donnent à l'œuvre de Polier sa physionomie à elle. En un mot, l'étude comparée des deux textes n'a pas été faite ou, si elle s'est faite, le public n'en a guère profité.

On ne s'attend pas sans doute à ce que nous remplissions ici cette lacune. Une notice historique n'est pas une étude dogma-courtes notices absolument insuffisantes. Les principaux éléments de sa biographie se trouvent disséminés dans les *Actes académiques de Lausanne*, les *Mémoires sur les troubles du Consensus*, les *Etats des Ecoles de charité*, les *Manuscrits d'Ant. Court* à la Bibliothèque de Genève et d'autres documents relatifs aux pasteurs du désert, où ont puisé MM. Coquerel, Hugues, Dardier, etc.

¹ Ainsi M. Cart, dans son *Histoire du mouvement religieux dans le canton de Vaud* (tome II, p. 339), dit que l'*Abrégé* parut « au commencement de notre siècle. »

² L'*Abrégé du Catéchisme d'Ostervald est-il entièrement évangélique?* Article publié dans les *Etudes évangéliques pratiques*, N° 3, Lausanne et Genève, 1857, p. 17-55.

³ Ce reproche atteint entre autres l'ouvrage tout à l'heure cité de M. Cart.

tique. Cependant notre esquisse resterait incomplète si nous n'essayions pas de marquer d'une manière aussi précise que possible en quoi la révision lausannoise s'écarte de l'ouvrage primitif. Après avoir rendu hommage, comme nous venons de le faire, aux bonnes intentions de ceux qui avaient pris l'initiative de cette révision et à la piété personnelle du respectable vieillard qui s'était chargé de l'effectuer, nous pourrons en parler d'autant plus à notre aise.

Le plan de l'ouvrage n'a subi aucune modification. Il s'ouvre, comme on sait, par un abrégé de l'*Histoire sainte* en neuf chapitres. Dans le catéchisme proprement dit on retrouve la juxtaposition bien connue d'une partie dogmatique (divisée en seize sections), et d'une partie morale beaucoup plus étendue (formant trente-huit sections). La partie des *vérités* commence par établir ce qu'Osterval appelaient les *fondements* : la religion en général et la connaissance de Dieu naturelle et révélée ; l'Ecriture sainte ; la religion chrétienne comme étant la véritable religion (la meilleure, selon Polier) et la foi. Puis viennent, à partir de la quatrième section, les « principaux articles de la foi chrétienne » d'après l'ordre où ils se suivent dans le *Symbole*. La dernière section, intitulée *De la vie éternelle*, se termine en manière de conclusion, j'ai presque dit d'appendice, par quelques demandes touchant la justification par la foi.

La partie des *devoirs* est introduite par quatre sections relatives à la repentance, aux bonnes œuvres, aux « différentes sortes d'actions humaines » (mauvaises, bonnes, indifférentes), et à la loi de Dieu. Les deux tables du *Décalogue* servent de texte, ou pour mieux dire de prétexte, à l'exposé des devoirs du chrétien envers Dieu et envers les hommes (sect. V-XVIII). A ces devoirs de piété, de justice et de charité viennent s'ajouter (sect. XIX-XXIII) ceux du renoncement au monde et à soi-même. Suivent les sujets de la prière, avec l'*Oraison dominicale* (sect. XXIV-XXIX), et des *sacrements* (sect. XXX-XXXIII).

Les cinq dernières sections sont plus spécialement à l'adresse des *catéchumènes*. Elles traitent des motifs à la piété, des obstacles qui en détournent, des moyens de s'y avancer, de la confirmation du vœu du baptême.

Ainsi, à ne considérer que la table des matières, pas de différence entre les deux *Abrégés*. Même ordre, même nombre de sections, mêmes titres. Mais dans ce cadre identique on découvre entre les deux textes des écarts de diverses sortes.

L'édition de Lausanne est appelée avec raison une édition *augmentée*. L'*Abrégué* s'est sensiblement rallongé. De sept cent quatre-vingt environ, le nombre des demandes est monté à près de neuf cent trente, ou si l'on fait abstraction de l'*Abrégué* d'Histoire sainte, d'environ cinq cent quatre-vingts à six cent soixantequinze. Les additions ne portent pas tant, comme on pourrait le supposer à priori, sur la partie morale (certaines de ses sections sont, au contraire, raccourcies), que sur celle des vérités de la religion.

Parmi ces éléments adventices tout n'est pas à blâmer, tant s'en faut. Ici, ce sont des passages bibliques bien choisis et cités avec à-propos. (Ostervald avait sans doute jugé inutile de les ajouter parce qu'il pouvait s'en référer au *Recueil de passages* qu'on employait à Neuchâtel.) Là, ce sont des demandes nouvelles servant à éclaircir, à développer telle réponse un peu trop laconique de l'original (celle, par exemple, qui explique la signification du nom de *Christ*), ou bien à préciser les motifs à l'appui de tel ou tel devoir (comme dans la section relative au premier commandement). Parfois ces demandes additionnelles ont pour but d'établir un lien plus organique entre certaines matières. Elles constituent alors de réelles améliorations. Comment Ostervald rattache-t-il ses instructions sur *la prière* aux sujets qui précèdent immédiatement, c'est-à-dire aux *devoirs* envers Dieu, les hommes et soi-même ? A vrai dire, il ne les y rattache pas ; il les ajoute d'une manière toute extérieure par cette question : « Quel est un des principaux devoirs de la religion ? » Voici, au contraire, comment Polier introduit ce nouveau sujet : « Pouvons-nous garder les commandements de Dieu ? — *Rép.* Nous ne pouvons pas les garder de nous-mêmes ; mais nous le pouvons avec la grâce de Dieu, qu'il ne refuse jamais à ceux qui la lui demandent sincèrement et avec ardeur. — *Dem.* Quel est donc le moyen le plus sûr d'obtenir

cette grâce ? — *Rép.* C'est la prière, qui est un des principaux devoirs de la religion. »

Une classe importante d'additions consiste en des *notes* imprimées en plus petit caractère, qui sont ajoutées à certaines réponses, pour servir de guides aux maîtres et maîtresses d'école chargés d'expliquer le catéchisme aux enfants. On a vu combien les directeurs des Ecoles de charité avaient à cœur que la religion fût enseignée « par jugement et non seulement par mémoire. » Ces notes étaient destinées tantôt à suggérer au catéchiste les moyens de définir plus clairement un terme peu connu ou trop abstrait, de développer une idée, de faire mieux sentir la force d'un raisonnement, tantôt à lui fournir des exemples, des analogies, ou bien un choix de textes bibliques venant à l'appui de la réponse à expliquer. Ainsi, dès la première section, la réponse qui dit que Dieu est *un Esprit infini et tout parfait* est accompagnée d'une longue note renfermant des directions sur la manière de « donner aux enfants quelque idée » de ce qu'il faut entendre par un Esprit, un Esprit infini, un Esprit parfait.

Ces éclaircissements à *l'usage du catéchiste*, qu'on trouve insérés dans les deux éditions publiées du vivant de G. Polier, en 1750 et 1755, n'ont pas été reproduits dans toutes les éditions subséquentes. On en vint à faire *deux* sortes d'éditions, l'une pour les maîtres, l'autre, moins volumineuse et « à meilleur compte par là même, » pour les élèves. La première édition n'offrant que *le texte seul* date de 1767¹.

Si l'*Abrégé* n'avait subi d'autres changements que ceux dont il vient d'être parlé, l'auteur, pensons-nous, n'eût guère eu sujet de se plaindre. Mais il était difficile de l'*augmenter* sans en *retoucher* le texte. Ce sont principalement ces retouches

¹ Lausanne, chez Antoine Chapuis, imprimeur ; 204 pages in-8°, y compris la liturgie *genevoise* pour la réception des catéchumènes (avec le vœu du baptême « tel qu'il se prononce dans l'Eglise de Lausanne »), de courtes prières à dire à l'école et au temple, d'autres prières pour le matin et le soir, et deux sonnets (de Laurent Drelincourt). Dans la suite, l'*Abrégé* à l'usage des élèves s'est réimprimé beaucoup plus souvent que l'édition avec notes. Celle-ci a été rééditée en dernier lieu, sauf erreur, à Lausanne en 1860, chez F. Blanchard.

que les avocats d'Ostervald désavouent, et ils ont pour le faire de bonnes raisons. En réalité, c'est plus que des retouches, c'est un véritable *remaniement* que le professeur lausannois a fait subir à l'ouvrage du pasteur de Neuchâtel. Nous ne croyons pas qu'une seule des cinquante-quatre sections soit demeurée intacte. C'est trop peu dire : nous doutons fort qu'il soit possible de lire parallèlement trois ou quatre demandes de suite, sans être arrêté par un changement de rédaction ou par une transposition. Et quand on y regarde de près, il se trouve qu'une bonne partie des critiques que, depuis l'époque du Réveil surtout, on a faites du soi-disant *Catéchisme d'Ostervald* portent précisément sur des choses de fond ou de forme dont Ostervald, le vrai Ostervald, n'est pas responsable.

L'impression d'ensemble qui résulte pour nous du travail de comparaison auquel nous nous sommes livré peut se résumer en ces mots : *plus orthodoxe* à certains égards, Polier est, à tout prendre, *encore moins évangélique* que ne l'était Ostervald. Quelques exemples serviront à justifier cette appréciation.

III. *Plus orthodoxe*. Non pas à tous égards, sans doute. Ainsi, en ce qui concerne l'Ecriture sainte, Ostervald avait eu soin de dire qu'elle nous a été donnée *pour être la règle* de ce que nous devons croire, etc. Selon l'édition retouchée (qui, pour le dire en passant, appelle l'Ecriture un « livre qui *contient* la révélation » et dit que c'est *à cause de cela* qu'elle est nommée la Parole de Dieu), elle nous aurait été donnée simplement *pour nous apprendre* ce que nous devons croire, etc. L'idée de l'autorité normative de l'Ecriture, ce principe formel du protestantisme, se trouve donc effacée.

Mais ailleurs la dogmatique orthodoxe a repris ses droits. Le passage des trois témoins (1 Jean V, 7) est allégué en toutes lettres et transcrit tout au long à l'appui du dogme de la trinité, tandis qu'Ostervald s'était contenté de Matthieu XXVIII, 19. Il ne suffit pas au réviseur de dire que le nom de Jésus a été donné à notre Seigneur parce qu'il devait sauver les hommes de leurs péchés. Il emploie trois demandes supplémentaires à

expliquer que sauver les hommes de leurs péchés c'est, d'un côté, les délivrer de l'empire que le péché a sur eux, et, de l'autre, de la peine du péché. Il affirme nettement la préexistence éternelle du Christ et la personnalité du Saint-Esprit. A propos des erreurs de l'Eglise romaine touchant la sainte cène, il dira que « l'on ne peut regarder l'adoration de l'hostie que comme une espèce d'idolâtrie. » Il ajoutera même dans la note à l'usage du catéchiste que « c'en est une espèce bien grossière. » Echo très distinct, quoique affaibli, de la « maudite idolâtrie » du *Catéchisme de Heidelberg*.

Au reste, cette réminiscence n'est pas isolée. Il s'en rencontre plus qu'on ne pense dans la revision lausannoise d'Osterwald. On s'aperçoit que Polier, obligé par ses fonctions officielles de commenter le formulaire palatin, a cherché parfois à s'en rapprocher, tout au moins dans les termes. Par exemple, dans sa manière d'amener le sujet de la justification par la foi. L'original neuchâtelois disait : « *Est-il nécessaire de croire tous les articles du Symbole ? — Rép.* Il est nécessaire de les croire, et c'est par là que nous sommes justifiés. » La cinquante-neuvième demande du *Catéchisme de Heidelberg* est ainsi conçue : « Mais quel avantage vous revient-il de croire toutes ces choses ? — Rép. C'est qu'en les croyant je suis justifié devant Dieu en Jésus-Christ. » Voici comment Polier combine les deux rédactions : « *Est-il nécessaire de croire tous les articles du Symbole ? — Rép.* « Il est nécessaire de les croire, parce qu'ils sont l'abrégé de la doctrine de Jésus-Christ,... et qu'il nous en revient plusieurs avantages. » (Suit une demande relative à la nature de la « croyance » exigée.) Puis : « *Quel avantage nous reviendra-t-il de cette foi, si nous croyons ainsi toutes ces choses ? — Rép.* L'Ecriture sainte nous dit que nous serons par ce moyen justifiés devant Dieu. »

Encore moins évangélique, avons-nous dit ensuite.

La preuve, on n'a pas besoin de la chercher bien loin. Elle nous est fournie par l'article même de la justification, tel qu'il est présenté dans notre revision. Déjà dans l' *Abrégé non revisé* cette doctrine centrale du protestantisme n'occupe pas une place en rapport avec son importance. De même que le *Caté-*

chisme de Heidelberg, Ostervald en parle, on vient de le voir, après l'explication des articles du symbole. Mais au lieu de lui faire l'honneur de la traiter dans une section à part, il la relègue à la fin de la section sur la vie éternelle, par laquelle se termine la première partie du catéchisme. Comme par manière d'acquit, il l'expédie en quelques courtes demandes. Du moins le peu qu'il en dit n'a-t-il rien de contraire à l'enseignement de saint Paul et des réformateurs : nous sommes justifiés, — c'est-à-dire nous obtenons de Dieu le pardon des péchés et le droit à la vie éternelle, — par la seule miséricorde de Dieu et par le sacrifice de notre Seigneur Jésus-Christ ; à condition que nous ayons la véritable foi, qui produit nécessairement les bonnes œuvres et qui opère par la charité. Or, que nous enseigne le catéchisme retouché ? C'est que, pour être justifié devant Dieu, — c'est-à-dire pour être traité de Dieu comme juste et innocent (réminiscence du *Catéchisme de Heidelberg*), en d'autres termes (ceux d'Ostervald) : pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés et le droit à la vie éternelle, — il faut *d'abord* croire les articles du Symbole, mais d'une croyance (*sic*) qui soit accompagnée des dispositions à la sainteté et d'efforts pour y conformer notre conduite ; il faut, *de plus*, recourir à la miséricorde de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur, *et* faire tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu (*sic*).

Le terme de « justification » est bien défini. Mais quelle notion de la *foi* ! Pour Ostervald déjà, elle n'était guère autre chose qu'*une persuasion ferme des vérités* que Dieu a révélées dans sa Parole, et l'on ne voit pas bien comment la foi ainsi entendue « produit nécessairement » les bonnes œuvres. Avec Polier, nous faisons un grand pas de plus dans le sens de l'intellectualisme. La foi est une croyance ou, comme il le dit ailleurs, un « acte de l'esprit. » A quelle distance nous sommes, — et combien au-dessous ! — de la belle et riche définition du *Catéchisme de Heidelberg* dans sa vingt et unième demande : « La véritable foi est non seulement une connaissance certaine et une pleine persuasion de la vérité de tout ce que Dieu nous a révélé dans sa Parole, mais aussi une ferme confiance que le Saint-Esprit produit dans mon cœur par l'Evangile : que Dieu

accorde non seulement aux autres, mais aussi à moi, le pardon des péchés, la justice et la vie éternelle, et cela de pure grâce, par un effet de sa miséricorde, et seulement en considération du mérite de Jésus-Christ. »

Quoi d'étonnant, avec une foi réduite à la notion de simple *croyance* aux articles du Symbole, croyance à laquelle vient s'ajouter, il est vrai, le recours à la miséricorde de Dieu par Jésus-Christ, quoi d'étonnant qu'on en vienne à *coordonner* entre elles la foi et *les bonnes œuvres* en vue de l'obtention du salut ! Ostervald avait déjà mis le pied sur cette pente. Polier l'y a suivi, mais en le dépassant. « Combien, demandent-ils l'un et l'autre dans la troisième des sections préliminaires, y a-t-il de parties dans la religion chrétienne ? — Rép. Il y en a deux principales. — Dem. De quoi traite (Polier : « Que renferme ») la première ? — Rép. Des vérités que nous devons croire. — Dem. La seconde ? — Rép. De nos devoirs ou de ce que nous devons faire. » A l'une comme à l'autre de ces réponses, Polier n'hésite pas à ajouter les mots *pour être sauvés*. Et ce dualisme règne d'un bout à l'autre du catéchisme retouché. Le salut par grâce n'est pas nié, tant s'en faut, mais... Ce *mais* revient à tout propos, sous les formes les plus variées, en temps et hors de temps.

Rien de plus évangélique (à la réserve de la notion incomplète de la foi) que cette réponse d'Ostervald, dans la section intitulée : De la foi en Jésus-Christ, de ses noms et de ses charges : « Croire en Jésus-Christ, c'est croire qu'il est le Fils de Dieu et le Sauveur du monde, et fonder sur *lui seul toute* l'espérance de notre salut. » Oui, sans doute, dira Polier, « croire en Jésus-Christ, c'est croire qu'il est le Fils du Dieu vivant et qu'il a été envoyé de sa part au monde pour sauver les hommes. » Mais « c'est surtout être persuadé que nous serons sauvés par sa médiation, si nous recevons sa doctrine, si nous renonçons à tout péché, et si nous avons à cœur d'observer les préceptes qu'il nous a donnés. » — Parlant de la nécessité de faire des bonnes œuvres, Ostervald dira que *sans cela il est impossible* de plaire à Dieu et d'obtenir le salut. Paul Rabaut, dans son *Précis* d'Ostervald, explique et corrige en disant que les bonnes œuvres sont nécessaires *comme étant*

*la manifestation expresse de la vraie foi*¹. Polier, au contraire, renchérit sur Osterval : les bonnes œuvres sont absolument nécessaires pour plaire à Dieu et pour obtenir le salut. — Pourquoi faisons-nous (dans la cène) la commémoration de la mort de Jésus-Christ ? Osterval répond : « Parce que c'est par cette mort que nous avons été sauvés. » Polier : « Parce qu'elle est le *principal* fondement de notre salut. » Le *Catéchisme de Heidelberg* avait dit que le sacrifice de la croix en est l'*unique* fondement.

Après cela, il va de soi qu'il ne faut pas chercher, dans l'*Abrégé* revu et augmenté, des amendements à la doctrine si insuffisante d'Osterval sur le Saint-Esprit et son œuvre dans l'homme. *Les grâces* du Saint-Esprit, ses dons, son secours, il en est assez souvent parlé. Sans lui, pas de progrès moral possible. Mais de la *grâce* qui régénère, de la nouvelle naissance, pas un mot. Et mieux valait n'en rien dire que de l'expliquer de la façon dont elle est expliquée dans le *Nouveau Testament mis en Catéchisme*. Veut-on savoir, en effet, ce que signifiait, pour notre professeur de catéchèse, le texte classique de Jean III, 3 ? Le voici : « *Personne ne peut avoir part au royaume de Dieu*, être du nombre de ses enfants ou des disciples de Jésus et jouir de la félicité céleste, *s'il ne naît de nouveau*, c'est-à-dire s'il n'a de tout autres idées et de tout autres sentiments que le commun des Juifs². »

Disons enfin que c'est Polier qui est atteint en première ligne par trois des critiques qu'on a peut-être le plus souvent articulées contre le *Catéchisme d'Osterval*. La première concerne sa façon d'entrer en matière. « *A quoi, demande-t-il, tendent en général tous les désirs des hommes ? — Rép. A être heureux.* » Par là, dit-on, il prête dès l'abord à la religion une couleur intéressée et se donne l'air de la faire reposer sur une base purement subjective. Sans doute Osterval, lui aussi, fonde la nécessité de « connaître la religion » sur ce qu'il n'y a qu'elle qui puisse nous rendre parfaitement heureux. Mais chez lui cette idée ne se présente qu'au second plan. La question

¹ Arnaud, notice citée, p. 25.

² *Le Nouveau Testament mis en catéchisme par demandes et par réponses*. (Amsterdam 1756.) Tome I, p. 58.

par laquelle il débute est celle-ci : *Quelle est la plus nécessaire de toutes les connaissances?* Il est vrai encore que l'auteur de la révision a soin d'expliquer un peu plus loin que « nous ne saurions être heureux si nous ne connaissons pas Dieu, qui est la source de notre bonheur. » D'ailleurs, le besoin *naturel* d'un bien supérieur n'est-il pas, aussi bien que les postulats *moraux* de la conscience, un élément essentiel de toute religion ? Toujours est-il que Polier se montre bien le fils de son siècle en prenant la recherche du « bonheur » pour point de départ¹.

En second lieu, c'est Polier qui est responsable de cette malheureuse définition de la religion comme étant *la science qui nous apprend à connaître Dieu et à le servir*. Ostervald avait dit que *la religion consiste à connaître Dieu et à le servir*, mais il faut avouer qu'il avait frayé la voie à son rééditeur en appelant la religion la plus nécessaire de toutes les connaissances. Entre « connaître la religion » et « savoir bien sa religion » il y a une nuance sans doute, mais de l'un à l'autre la distance est vite franchie.

Enfin, on en a beaucoup voulu au catéchisme dit d'Ostervald de ses enseignements touchant les *actions indifférentes*. Nous ne discuterons pas à ce propos la question de savoir si l'on n'a pas le droit, en morale, de statuer une catégorie d'actions indifférentes, un domaine de « choses permises. » Remarquons seulement, la distinction une fois admise, que sur cet article Polier a réellement fait tort à Ostervald avec ses retouches. Et ici nous ne songeons pas seulement à la réponse devenue célèbre dans laquelle *se promener, se divertir, etc., sont cités comme exemples à côté du manger et du boire*. Ce qui est plus grave, c'est d'avoir éliminé le principe posé d'après 1 Corinthiens X, 31, que le chrétien, quoi qu'il fasse, doit tout rapporter à la gloire de Dieu, et de s'être borné à formuler la règle négative que « pour ne pas rendre mauvaises » les actions indifférentes, il faut s'en abstenir lorsqu'elles peuvent devenir une occasion de péché pour soi-même ou pour les autres.

¹ Le *Catéchisme raisonné* de A.-J. Roustan, pasteur de l'Eglise helvétique, Londres 1783, va encore plus loin dans ce sens : il consacre toute sa première section aux *moyens de parvenir au bonheur*.

En résumé, il semble que pour Polier, plus encore que pour Ostervald, l'idéal du chrétien ait consisté non pas tant à devenir, par le renouvellement du cœur et la sanctification de la vie, un *homme de Dieu* accompli, rendu propre à toute bonne œuvre, qu'à faire son possible, au moyen d'un vrai « amende-ment » et de la pratique des bonnes œuvres, pour entrer dans l'élite de ces *gens de bien* qui « commettent rarement et avec peine les grands péchés, » et qui, lorsqu'ils ont péché « par ignorance ou par surprise, » se relèvent promptement par la repentance ; le tout, bien entendu, avec le secours indispensable du Saint-Esprit.

D'où vient en définitive cette conception imparfaite de la vie chrétienne ? Tient-elle simplement au fait d'avoir amoindri ou obscurci certaines *doctrines* plus ou moins « capitales, » dans le désir fort légitime d'ailleurs de mettre la religion en contact plus direct avec la vie pratique ? Ne serait-elle pas plutôt la conséquence de cet autre fait, que la théologie dont l'auteur de l'*Abrégé* revisé était un des adeptes avait déplacé du centre de la doctrine chrétienne ce qu'il y a de capital dans l'Evangile, savoir : la révélation historique du Dieu-Sauveur dans la personne de Jésus-Christ ?

C'est là, à notre sens, ce qui constitue la vraie infériorité de ce catéchisme, lorsqu'on le compare au *Catéchisme de Heidelberg*, et surtout lorsqu'on le met en regard d'un document encore plus ancien, le plus beau peut-être que l'âge de la réforme ait produit en Suisse, les *Actes du Synode de Berne* de 1532. Dire que le christianisme qu'il enseigne n'est que celui de l'homme *naturel*¹, c'est le juger avec une sévérité outrée. Mais il est vrai de dire que c'est un christianisme plus *légal* qu'évangélique. Polier était professeur de théologie de l'*Ancien Testament*. Il s'en est trop bien souvenu en remaniant l'ouvrage d'Ostervald. Son catéchisme était plus propre à former une nation craignant Dieu, — ce qui est déjà beaucoup, — qu'un peuple d'enfants de Dieu au sens précis de la *nouvelle alliance*.

¹ *Etudes évang. pratiques*, p. 53.